

Bulletin Quotidien, 7 juillet 2014

En rejetant l'article 1 qui propose une nouvelle carte des régions, le Sénat se prive de la possibilité de faire entendre sa voix dans le débat sur la réforme territoriale

Le Sénat qui examinait vendredi, en première lecture, le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral a rejeté l'article 1 du texte qui proposait une nouvelle carte des régions. Au terme de 12 heures de débat (dont 6 heures de discussion générale sur l'ensemble du texte et plus de trois heures sur l'article 1^{er}), le Sénat a adopté les amendements de suppression de cet article par 177 voix pour (UMP, CRC, RDSE) et 152 contre (socialistes et une grande partie des centristes). Un vote sans grande surprise il est vrai, puisqu'annoncé par l'amendement de suppression adopté par la commission spéciale au début du mois (cf. "BQ" du 4 juillet). En conséquence, le Sénat a supprimé les articles 2 (modalités de désignation du chef-lieu des nouvelles régions), 4 (date de mise en œuvre de la nouvelle carte régionale) et 6 (tableau de répartition des conseillers régionaux par région).

A l'article 3, le Sénat a adopté un amendement prévoyant notamment que la modification des limites des régions et des départements résulterait des seules délibérations concordantes des assemblées intéressées et permettant à un département de se détacher de la région à laquelle il appartient et de rejoindre une autre région limitrophe. A l'article 7, les sénateurs ont adopté un amendement garantissant à chaque département une représentation minimale de cinq élus dans les conseils régionaux, pour assurer une meilleure représentativité des territoires ruraux. La droite et le RDSE, soit 166 sénateurs, ont voté un amendement de suppression de l'article 12 reportant les élections départementales et régionales en décembre 2015. 136 sénateurs, socialistes et écologistes et communistes, ont voté contre. Le Sénat a adopté l'ensemble de ce texte, de facto édulcoré, par 184 voix (UMP, UDI-UC, RDSE) contre 129 (socialistes et écologistes). Les communistes se sont abstenus.

"Le rejet de la nouvelle carte des régions prive le Sénat de la possibilité de faire entendre sa voix dans le débat sur la réforme territoriale", a réagi son président Jean-Pierre BEL (PS, Ariège). "Le Sénat s'est tiré une balle dans le pied en rendant cette page blanche et en ne votant rien sur un sujet aussi important que l'organisation territoriale", a lancé M. Jean-Pierre SUEUR (PS, Loiret), président de la commission des Lois, qui a dénoncé "une majorité de circonstance". Pour M. Didier GUILLAUME, président du groupe PS, "la droite a mis le Sénat hors-jeu sur la réforme territoriale", alors que "c'est pourtant l'essence même de cette assemblée de se prononcer sur une telle réforme". Son homologue de l'UMP Jean-Claude